

Dématérialisation fiscale des factures : Elior dresse un bilan positif

Edition du 09/04/2009 - par reseaux-telecoms.net

Deux ans après le déploiement de son projet, la société Elior, spécialiste de la restauration sous contrat, traite 1,8 million de factures par an en mode dématérialisé, ce qui lui a permis de réduire ses coûts et sa consommation de papier.

Elior, troisième opérateur en Europe de la restauration sous contrat et des services qui y sont associés, a externalisé en 2006, la gestion de ses factures, auprès d'un prestataire en mode ASP. Cette démarche lui a permis de s'affranchir presque totalement du papier, le prestataire (Deskom) prenant en charge l'archivage des factures, soit une économie d'environ 20%. En effet, 1,8 million de factures sont ainsi dématérialisées fiscalement, soit près des trois quarts des factures d'achats émises par les fournisseurs référencés.

14 tonnes de CO² économisées

Cette démarche de dématérialisation fiscale répond également à l'engagement que la société revendique, dans le développement durable. Elior estime ainsi avoir économisé en presque 2 ans la production de 14 tonnes de CO² et 41 tonnes de papier, soit l'équivalent de 1500 arbres. « *Outre les bénéfices environnementaux, cette démarche de dématérialisation offre de nombreux avantages en termes de sécurité, de traçabilité et de fiabilité de nos données, ainsi que de facilité d'accès et de consultation des factures* » explique Jean-Michel Dalloz, directeur financier de la direction générale des achats et de la logistique d'Elior.